

Avis de constitution

SOCIETE « TYJA GROUP LUMIERE » en abrégé « TYGL »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO SOTRAPIM,
Lot 505, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 27/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TYJA GROUP LUMIERE » en
abrégé « TYGL »

Objet : Courtage de transit et d'assurance .
Logistique, Consignation, Manutention et
Acconnage .
Transport aéro, Portuaire, Terrestre et Urbain .
Achat et Vente de produit agricole,
phytosanitaire alimentaire, denrée d'origine animale,
pièces détachées de véhicule auto, engin lourd et de
matériaux de construction .
Négoce et BTP .
Lavage auto, Mobile money et de transfert
d'argent .
Import / Export de denrée alimentaire, de denrée
animale et agricole, toute denrée d'origine animale et de
matériaux de construction et phytosanitaire ..Et pour la
réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO SOTRAPIM,
Lot 505, Ilot 56

Dirigeant(s) M OUATTARA DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02118 du 16/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11012/GTCA/RC/2026 du 16/02/2026

